

### **Informations demandées aux organismes d'accueil**

- Nom de l'organisme d'accueil
- Nom du poste offert (chargé de projet, adjoint à la direction, conseiller économique, planificateur, relationniste, stagiaire en relations internationales, en développement communautaire, etc.)
- Description des tâches (trois ou quatre principales tâches, avec une approximation du temps qui sera consacrée à chacune, en pourcentage).
- Lieu du stage :
- Date de début du stage :
- Durée (en jours ouvrables, consécutifs ou non) :
- Rémunération (montant approximatif, traitement à déterminer ou non rémunéré);
- Conditions requises (étudiants de baccalauréat ou de maîtrise, bilinguisme, autonomie, polyvalence, etc.) :
- Accréditation (le stage est-il réservé aux étudiants qui peuvent le faire créditer ? les stages non crédités ne sont pas couverts par le régime d'assurances de l'Université de Montréal) :

- Frais de transport et d'hébergement encourus par le stagiaire dans l'acquittement de son mandat (le cas échéant, qui en assume la responsabilité ?) :
- 
- Nom et coordonnées de la personne ressource au sein de l'organisation (ces informations ne figureront pas sur l'appel de candidatures) et adresse du site Internet :
- 
- Date limite pour la soumission des candidatures :

#### Important

L'étudiant doit faire valider un contrat par les responsables pédagogiques avant le début du stage.

Si le contrat de stage n'est pas dûment validé, l'étudiant n'est pas couvert par le régime d'assurances de l'Université de Montréal.